



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

10 JUILLET 2023



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL
28 avenue Gambetta 15 000 AURILLAC

SOMMAIRE

Table des matières

Liste d'émargement	2
1- Approbation du PV du CA DU 03 Avril 2023.....	4
2- Les préconisations pour une école de qualité, accessible à tous.....	5
3- Dossiers d'actualités de l'AMF 15	6
⇒ Référent déontologue	6
⇒ Salon des Maires – Haute Loire.....	6
⇒ Assemblée Générale 2023.....	7
⇒ CONGRES 2023	7
⇒ Biens de section.....	7
⇒ Compétence EAU.....	7
4 – Point sur les rencontres de l'AMF 15	7
⇒ Retour sur la journée consacrée à la réforme des gestionnaires publics en DGFIP.....	7
⇒ Aménagement routiers	Erreur ! Signet non défini.
⇒ Séminaire DAD/ PAD	8
⇒ Rencontre Sous-préfet / Mme MAREAU.....	8
⇒ AGENDA A VENIR.....	8
5- Commissions à traiter	8
⇒ Commission départementale de Présence Postale Territoriale.....	8
6- Questions Diverses.....	8
⇒ Invasion de Choucas des Tours	8
7- Convention Don du sang	8

Liste d'émargement

NOM-PRENOM	FONCTION	PRESENT / EXCUSE / VISIO
MEMBRE DE DROIT		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'YTRAC – représentante désignée par la CABA	Présente
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	Excusé
M. BERTHELIER	Adjoint au Maire – Aurillac	Présent
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Excusé
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	Excusée
M. BONHOMMET Hubert		
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Présent
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOUL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	Présente
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	Présent
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	Présent
6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	Excusée
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Excusé
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Excusé
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	Excusé
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Excusé
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	Excusée
5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac	Excusé
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux	Présent
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant	Excusé
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac	Excusé
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Excusée
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne	Présent
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté	Excusé

Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	Excusée
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	Excusée
2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Présente
M. SOULIER Jean- Pierre	Président du Pays de Mauriac	Présent
2 CONTROLEURS DE GESTION		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Présent
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Excusé

M. MONTIN a introduit le Conseil d'administration du 10 juillet 2023 réunissant, les membres du Conseil d'Administration en présentiel, grâce à la mise à disposition de la salle municipale de Vézac.

En introduction, M. PEYRAL a souhaité faire un état de la situation concernant un projet photovoltaïque sur la commune de Pleaux. En effet, suite à la parution d'un arrêté en décembre 2022 précisant des différences entre les volontés inscrites dans le SCOT et l'existant, M. le Maire a précisé auprès des membres du conseil d'Administration, son inquiétude et son incompréhension sur ce dossier.

Mme LANTUEJOULS a précisé également des difficultés concernant l'installation de pilonne de téléphonie, ou bien encore des difficultés pour l'installation d'un restaurant dû à la proximité de l'école. La complexité administrative a largement été souligné par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

M. MONTIN a souligné que les décisions d'un Maire devrait être respectées sur son territoire avec une différenciation nécessaire entre les politiques prises à l'échelle nationale et les applications au sein de nos territoires ruraux.

1- Approbation du PV du CA DU 03 Avril 2023

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le PV du 03/04/2023**

Rappel sur le Point FCVTA

- Suite à la demande de M. MIRAL à l'occasion du dernier CA en date du 03 Avril, une demande auprès de l'AMF a été faite afin d'avoir un complément d'information concernant l'éligibilité du logement locatif au FCTVA.
 - A la lecture de l'interprétation de l'AMF (Cf diapo page 4), les parlementaires vont être à nouveau saisis pour éclaircir ce sujet.

Point sur les retraites agriculteurs :

- M. MONTIN a précisé que le cumul avec les retraites et l'obtention du PAC est enfin réglé.

2- Les préconisations pour une école de qualité, accessible à tous

M. MONTIN a rappelé les débats depuis le dernier CA du 03 avril et les différentes rencontres notamment avec la DASEN et le IEN.

M. le Président a souligné que les élus cantaliens ne souhaitent pas subir les décisions arithmétiques du rectorat pour établir la carte scolaire, mais souhaitent être associés réellement, en lien avec les EPCI pour mener à bien la réflexion. Il est à noter que la baisse démographique se confirme, par conséquent un travail de terrain doit s'opérer pour anticiper le tissu scolaire.

Pour rappel les propositions inscrites dans le document présenté aux membres du CA sont de :

- Créer des écoles de territoire en prenant en compte l'intérêt de l'enfant
- Favoriser un tissu scolaire pertinent au regard de critère de proximité (temps de trajet + ou – près de 30 minutes.). Il faudra certainement penser à des regroupements.

De plus, une vision triennale de la programmation souhaitée par le ministre est inscrite dans le projet de préconisations. A ce jour le Recteur de l'Académie de Clermont Ferrand n'est pas en accord sur la première version transmise.

Une lecture des corrections apportées et souhaitées par la DSDEN et M. le Recteur a été faite par M. MONTIN.

M MONTIN a précisé que selon lui l'école ne doit pas être pensé à l'échelle communale.

M. MONTIN a insisté sur le fait que ce document est un vrai projet porteur pour le territoire. C'est pourquoi, la signature du document ne pourra se faire sans le respect et la validation des critères majeurs ci avant précisés, par le rectorat. Sans ça, il faudra repousser la signature et « désobéir » si les limites et les orientations ne sont pas en adéquation avec l'intérêt des territoires ruraux. M. MONTIN a rappelé que le Cantal possède un grand nombre d'atouts mais il ne faut pas subir le dictat des ratios arithmétiques, sans quoi nous ne pourrions pas avancer. Ce projet de convention sera présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale en présence du Président National David LISNARD.

M. DANEMANS a émis une réserve sur les EPCI en tant que coordinateur de l'action.

M. MONTIN a insisté sur le fait que les EPCI seront seulement un lieu de concertation et un lieu d'organisation de la concertation et les Maires seront les seules à siéger au groupe de travail et à évoquer les devenirs de leurs écoles.

M. SOULIER a souligné les difficultés liées au ramassage et à la garde des enfants et une organisation nécessaire à étudier pour éviter de revivre les difficultés existantes dans la Vallée du Mars.

M. FEVRIER, a fait part de l'expérience faite à Saint Mamet avec l'organisation d'une réunion à l'échelle de l'EPCI qui avait été très porteuse.

M. LENTIER a rappelé la réflexion menée pour les micro crèches et les centres sociaux, pour laquelle l'EPCI est positionnée en tant que coordinateur et garante d'un maillage territorial efficace. Il en va de même pour l'Ecole et l'organisation envisagée à l'échelle des EPCI. Cet avis est partagé par M. PRADAL notamment.

Pour M. MORELLE, la projection triennale est plus que nécessaire au regard des changements permanents sur les règles d'effectif à respecter au sein des écoles. Les ratios des taux d'encadrement n'ont aucun sens dans nos territoires ruraux.

M.GIRAUD a rappelé la difficulté pour les communes qui n'ont pas d'école avec l'absence de sectorisation. En effet la notion d'école de territoire permettrait aux maires d'être aiguiller et de pouvoir signaler une école référente pour leurs nouveaux arrivant notamment, sur le même système que le collège.

M. MONTIN a rappelé que l'inspectrice académique est un vrai appui sur ce dossier avec un vrai travail de collaboration.

DECISION :

- ⇒ Les membres du Conseil d'administration donne délégation à M. le Président pour adresser un courrier à M. le Recteur suite aux observations précédentes.
- ⇒ L'Assemblée générale sera l'occasion de présenter ce projet à l'ensemble des Maires du Cantal présentation en AG auprès des Maires du Cantal.

3- Dossiers d'actualités de l'AMF 15

⇒ Référent déontologue

- M. MONTIN a rappelé les missions et la fiche pratique réalisée à cette occasion en invitant les membres du CA à délibérer et à faire remonter l'information au sein de leur EPCI.
- cf. diapo page 12

⇒ Salon des Maires – Haute Loire

- Au regard du projet d'organiser un Salon des Maires dans le Cantal, le 5 octobre 2023, Marlène BADUEL a été visité le salon des Maire en Haute Loire pour se rendre compte de l'organisation et des modalités pratiques.
- Après présentation, M. Février a souligné l'importance d'ajouter les professions libérales notamment les architectures et les vétérinaires à la réflexion et de les inviter à candidater pour l'obtention d'un stand.
- Les consulaires et la société Académix sont parties prenantes de ce projet.

- Un courrier explicatif à l'ensemble des entreprises cantaliennes, Co signées par les 3 consulaires + l'AMF 15 sera diffusé à la rentrée pour expliquer le montage et la coordination.
- Par la suite, chaque maire sera invité à prospecter auprès des entreprises de sa commune, pour que tous les chefs d'entreprises soient informés de ce salon.

⇒ Assemblée Générale 2023

- M. MONTIN a fait état du Pré programme de l'Assemblée Générale, qui a été validé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

⇒ CONGRES 2023

- M. MONTIN a fait état du Pré programme du Congrès qui est en cours de construction.

⇒ Biens de section

- Le guide du bien de section est cours de réactualisation. La présentation du rétro planning a été faite.

⇒ Compétence EAU

- M. MONTIN a rappelé le courrier adressé à M. le Préfet concernant le transfert de compétence eau et la création de syndicats infra communautaires (Cf pièce jointe)

4 – Point sur les rencontres de l'AMF 15

⇒ Retour sur la journée consacrée à la réforme des gestionnaires publics en DGFIP

- A l'initiative de la DGFIP, une journée de présentation de la réforme s'est tenu le 13 juin. M. MONTIN a salué le travail mené par les services et l'opportunité pour les élus d'engager une réflexion sur les pratiques et procédures en interne pour tendre vers une amélioration de nos process en matière de sécurité.

⇒ Aménagements routiers

- La charte de bonnes pratiques pour la circulation d'engins agricoles a été présentée par la Chambre d'Agriculture en présence de M. MONTIN, le 7 juin.
- Ce document a été transmis dans le cadre de la newsletter à l'ensemble des élus.

⇒ Séminaire DAD/ PAD

- Un rappel des réunions entre PAD et DAD a été fait en soulignant la volonté de la part du Président LSINARD de créer des moments de convivialité entre les différentes associations départementales afin que le réseau en sorte renforcé.
- M. MONTIN est revenu sur les émeutes et l'appel des Maires qui a été évoqué à l'occasion de ce séminaire.

⇒ Rencontre Sous-préfet / Mme MAREAU

- M. MONTIN a rappelé aux membres du CA, l'arrivée de Mme MAREAU, sous-préfet.

⇒ AGENDA A VENIR

- Une présentation des rencontres de l'AMF 15 à venir durant le 2nd semestre a été faite.
- (Cf. support de présentation détaillant chaque rencontre / réunion d'information)

5- Commissions à traiter

⇒ Commission départementale de Présence Postale Territoriale

Les membres du CA souhaitent le renouvellement des membres précédemment désignés.

6- Questions Diverses

⇒ Invasion de Choucas des Tours

M. MONTIN a expliqué l'objet de ce cerfa (cf. diapo) en invitant les élus concernés à signer du document. Le secrétariat de l'AMF 15 se chargera de faire remonter l'ensemble auprès de la DDT.

7- Convention Don du sang

⇒ Cf annexe : communiqué de presse et convention signée.